



La Charte des Bonnes Pratiques évolue : Qu'est ce qui change?

Dans le cadre du plan de filière France Terre de Lait, la Charte des Bonnes Pratiques d'élevage a évolué. L'objectif? Créer un socle de référence permettant de mettre en avant l'ensemble des engagements portés par les acteurs de la filière pour rester en phase avec les attentes de la société. Ceci a notamment conduit à l'intégration du diagnostic d'évaluation du bien-être animal des troupeaux laitiers à la CBPE.



Pour en savoir plus sur ces évolutions, notamment concernant le volet « Bien-être animal » et poser toutes vos questions, rendez-vous :

Mercredi 15 juin de 10h30 à 12h30 (repas prévu sur place)

EARL Les Poitou
Les Poitou
AUBIGNY SUR NERE (18)

L'objectif de cette matinée est de présenter en « conditions réelles », le déroulement d'une évaluation bien-être animal ainsi que les résultats obtenus.

